

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE**

- d'autoriser le Maire à signer une convention relative au passage d'un fossé busé rue de la Cornetterie
- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatives aux transferts des compétences petite enfance, enfance et jeunesse pour les communes du Sullias
- d'appliquer la hausse légale du dernier indice de référence des loyers connus pour 4 logements communaux
- d'accorder une subvention de 3 643 € pour les classes de découvertes 2018
- d'approuver le choix du maître d'œuvre concernant l'aménagement de la voirie du « chemin de la Prévôté » : L'entreprise **GS Conseils** de Darvoy (Loiret) pour un montant de **15 884.80 € HT soit 19 061.76 € TTC**
- d'approuver le choix du maître d'œuvre concernant l'aménagement de la Petite Route des Bordes : L'entreprise **INCA** de Saint Jean de Braye (Loiret) pour un montant de **20 915.50 € HT soit 25 095.00 € TTC**
- de créer un lotissement de 8 lots aux Grandes Vallées (*1 abstention*)
- de donner un accord de principe pour l'installation d'une défense incendie « Petite Route de Bordes » afin de pouvoir finaliser un projet de lotissement.
- **d'apporter son soutien à la candidature de la commune de Lamotte Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité d'organisation de Paris 2024. (1 contre)**

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe que :

- l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et du zonage d'assainissement de la commune de Bray en Val est terminée, nous sommes maintenant dans l'attente du rapport du commissaire enquêteur.
- La nouvelle réglementation générale de protection des données (RGPD) vient d'entrer en vigueur, les collectivités vont devoir désigner un délégué à la protection des données sachant qu'il est envisagé de mutualiser à l'échelle de l'EPCI. Le sujet sera abordé à la prochaine réunion de conseil.
- l'exposition sur la Guerre 14/18 démarre ce samedi 9 juin.

Danielle GRESETTE, annonce une Fête de la musique le samedi 23 juin à Bray.

Fixe la prochaine réunion de conseil municipal au jeudi 5 juillet prochain.